

A T T E S T A T I O N

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Je soussigné Général DEJUSSIÉU - PONTCARRAL  
Commandant la Subdivision Militaire de TOULON, ex-chef AS.de R.6  
ex-chef national A.S/ Zone Sud et ex-chef National F.F.I. atteste  
ce qui suit :

-Monsieur et Madame DRUSSY, demeurant 5 rampe du Grain d'Or à  
Blois, ont été des agents de tout premier ordre.

C'est grâce à eux que j'ai pu avoir un asile au cours des  
nombreuses missions que j'ai eu à effectuer dans cette région.

Agents de renseignements d'une haute conscience et d'un  
dévouement absolu, ils ont apporté dans l'action de la Résistance  
toute l'aide possible.

Fait à TOULON, le 22 Novembre 1950.

signé :

Général DEJUSSIÉU



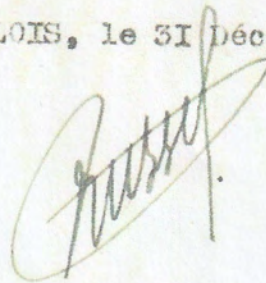


Je soussigné Mme Vve Henri DRUSSY, demeurant à Blois, 5 Rampe du Grain d'Or, certifie que M. PINAUD, facteur-chef à Blois, a durant l'occupation détourné le courrier destiné à la Kommandantur et à la Gestapo, permettant ainsi de sauver un certain nombre de patriotes dénoncés par lettres anonymes.

M. PINAUD déposait ces lettres chez M. PALIN, 65 rue du Commerce, à Blois qui me les confiait. Je les remettais alors à mon mari, à l'époque Maire de Blois, qui après vérification du contenu faisait prévenir les intéressés.

En foi de quoi, pour son action résistante, je lui délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

BLOIS, le 31 Décembre 1946.





SECRETARIAT D'ETAT  
A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

-----  
DELEGATION F.F.C.I.

Caserne de la Péinière  
Rue Laborde  
PARIS VII<sup>e</sup>

Tél. EUR. 34.03.04.05.

A T T E S T A T I O N

-----  
d'appartenance aux F.F.C.  
19071

REFERENCE : I.M. n° 407/FFCI adm. du  
17 Avril 1947

Monsieur D R U S S Y Jacques

né le 22.10.20

a servi en qualité d'AGENT P.I.

du 1.II.40 au 13.8.42

au réseau MUSEE DE L'HOMME

des Forces Françaises Combattantes.

Paris le 24 Novembre 1947

CERTIFIE EXACT

le Général DEJUSSIEU-PONTCARRAL  
Délégué Général des Forces  
Françaises de l'Intérieur

P.O. le Lt Colonel LE CARS  
chef de la S.D.A.F.

Les services accomplis en qualité d'AGENT P.I. comptent comme  
service militaire actif suivant les dispositions de l I.M.  
citée en référence.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

MINISTERE DES FORCES ARMEES

"Guerre"

Adresse Postale

231 Boulevard Sr Germain

PARIS 7ème

n° 1980 DP/L

Paris le 12 Octobre 1948

A T T E S T A T I O N

Le Général DEJUSSIÉU-PONTCARRAL, Ex-Chef d'Etat Major National de l'Armée Secrète, Zone Sud, Ex-Chef d'Etat-Major National des F.F.I., certifie avoir connu Monsieur Jacques DRUSSY, né le 22 Octobre 20. à BLOIS, dans la clandestinité où il a travaillé avec son père dans l'Armée Secrète de Septembre 1942 à Aout 1944.

signé : DEJUSSIÉU.

Pour copie certifiée conforme

Blois, le 14 Avril 1953

P. le Maire

le Adjoint délégué,





Extraits d'une lettre du Lieutenant REGNIER Claude -  
(Armée Secrète - Ministère de la Guerre)

Revenu presque aussitôt en zone occupée pour une mission spéciale, je débarquais de nouveau chez M. DRUSSY pour lui demander cette fois quelques tickets de pain. Et mon travail accompli, je regagnais de la même manière - ils étaient si gentils les allemands - la zone libre.

.....

Savez vous que logea au 5 Rampe du Grain d'Or, le Chef National des F.F.I. Eh, Mon Dieu, combien de "Patriotes" en place, eusser consenti à un honneur aussi dangereux? M. DRUSSY eut pu se contenter d'indiquer une "bonne" adresse, de trouver une "autre" maison, un "autre lit", moins en vue (lai-je entendu le refrain) pour loger ce compromettant personnage que recherchaient et Vichy et la Gestapo.



Pour copie certifiée conforme  
Blois le 15 Décembre 1950  
le Maire,

Adjoint délégué

*J. A. T. 7*





25.10.55

Je soussigné, JARDEL Lucien, Responsable départemental du Front National et des F.T.P., Vice-Président du Comité Départemental de Libération, Médaille de la Résistance,

ATTESTE que Monsieur et Madame DRUSSY ont participé à la Résistance. Je ne fus pas en relations directes avec eux, mais je connus une partie de leur activité par l'intermédiaire de Monsieur GUERIN (actuellement à la Martinique) qui travaillait à la Préfecture.

Je sus (en Juin 44) que Monsieur et Madame DRUSSY avaient donné asile à des Résistants et qu'ils avaient délivré de faux papiers d'identité à certains d'entre eux.

signé : JARDEL

Le Liquidateur National du  
Front National ; MUGNIER  
Paris, le 17 Novembre 1955

Pour copie certifiée conforme



Blois, le 1er Décembre 1955

LE MAIRE,  
L'Adjoint délégué



- CERTIFICAT DE FAITS DE RESISTANCE -

---

Je soussigné E. REGNIEZ, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire pour faits de résistance, certifie les faits suivants :

Condamné à mort par un Tribunal militaire Allemand, le 7 Mars 1941, ai été dirigé après mon évasion du Cherche Midi en Mai 1941 sur M. GRIMAUD, préfet de BLOIS (Loir et Cher), qui m'a remis entre les mains de M. et Mme DRUSSY, grâce à qui j'ai pu franchir en toute sécurité la ligne de démarcation à St-AIGNAN (Loir et Cher), après avoir été approvisionné de cartes alimentaires et de papiers d'identité.

Ayant effectué plusieurs traversées de la ligne pour le compte du 2ème Bureau de CHATEAUROUX, c'est toujours grâce à M. et Mme DRUSSY que j'ai pu mener à bien mes missions.

Inquiété par la police française en 1941, c'est encore M. et Mme DRUSSY qui me dirigèrent sur le Général DEJUSSIÉU (alias PONTCARRAL), à l'époque Colonel, chef de l'A.S. zone Sud.

En 1944, chargé d'un coup de main sur l'hôpital de BLOIS où se trouvait la femme de "NAVARRE", chef de résistance "Fer", qui avait tenté de se suicider après son arrestation, c'est encore grâce à M. et Mme DRUSSY que j'ai pu mener à bien l'opération, notamment pour trouver un lieu sûr où mettre Mme "NAVARRE" après son enlèvement.

En dehors de ces faits que j'atteste personnellement sur mon honneur, je puis affirmer que mes visites fréquentes en 1941, 1942 à la Préfecture du Loir et Cher m'avaient confirmé dans mon opinion que M. et Mme DRUSSY ne limitaient pas leur esprit de résistance à mon cas isolé, mais s'étendait à d'autres branches (subtilisation du courrier anonyme adressé à la Feldkommandantur, dépannage de prisonniers évadés, etc ...).

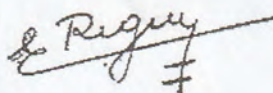
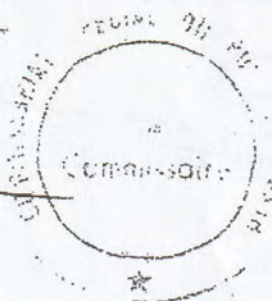
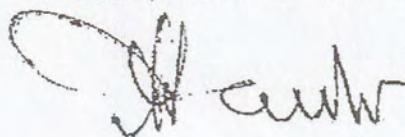
En foi de quoi je délivre ce certificat.

Dakar, le 12 Avril 1955

Vu pour certification  
matériel de la direction de

Regniesz E

Le 18-4-55  
Le Commissaire de Force



E. REGNIEZ







OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM(1) : D R U S S Y née G I B A U L T  
Prénoms (2) : Emilienne Louise  
Pseudos (3) :  
Situation de famille : Veuve de guerre  
Profession : Rédactrice Office Départemental des Mutilés et Anciens Combattants  
Nationalité : française  
Adresse actuelle : BOIS ( 5 Rampe du Grain d'Or

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

- (1) En lettres capitales.
- (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
- (3) Souligner le plus connu.



Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- a. Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- b. Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- c. Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- d. Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

De 1941 à 1944 j'ai aidé mon mari dans les différentes missions qui lui étaient confiées sans connaître à cette époque à quel réseau nous étions rattachés.

I Etablissement de faux certificats et pièces d'identité mon mari étant à cette époque Maire de Blois et possédant les cachets de la Mairie.

II Distribution de lettres et courrier destinés à la Kommandantur et à la Gestapo, détournés de leur destination par des postiers.

III Hébergement de patriotes et passagers pour la ligne de démarcation.

En relation directe avec M. le Général de JUSSIEU "PONTCARRAL", Monsieur BUSSIERES, Préfet de Loir-et-Cher "Mort en déportation", Lieutenant

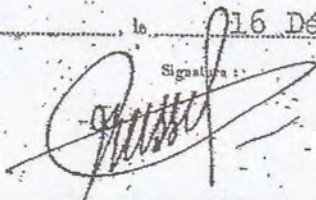
E. REGNIEZ, Armée Secrète du Ministère de la Guerre (pseudo REMY CHRISTIAN)

Ci-joint attestation de M. BUELLER, du Lieutenant REGNIEZ (extraits de lettre) du Général de JUSSIEU.

Lors de l'arrestation de mon mari en Mars 1944 j'étais porteuse de liste subtilisées à la L.V.F. et dont je venais de prendre copie pour les remettre à M. le Préfet AUCOURT (possède la photographie de ces listes à la disposition).

CERTIFIÉ EXACT :

A BLOIS le 16 Décembre 1950

Signature : 



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

**CARTE**  
**DE**

16 DEC 1955  
ARRIVEE

**COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE.**

**DOSSIER DE DEMANDE.**

NOM : *Drussy née Gibault*  
PRÉNOMS : *Emilienne*

Pseudos : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : *19 Aout 1894 a Blois*  
demeurant : *5 Rampe du grand or Blois Side*

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le *14 OCT 1953*  
~~défavorable~~

AVIS de la Commission Nationale .... { favorable } le *16 DEC 1955*  
~~défavorable~~

DÉCISION { attribution } le \_\_\_\_\_  
~~rejet~~

OFFICE DÉPARTEMENTAL de Loir-et-Cher  
Catégorie  
No

OFFICE NATIONAL



*B*

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE  
DE

*provis*  
14 DEC 1955  
ARRIVEE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : *Drussy née Gibault*  
PRÉNOMS : *Emilienne*

Pseudos : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : *19 Août 1894 à Blois*  
demeurant : *5 Rampe du grand or Blois Site*

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le *14 OCT 1953*  
~~{ défavorable }~~

AVIS de la Commission Nationale .... { favorable } le *16 DEC 1955*  
~~{ défavorable }~~

DÉCISION { attribution } le \_\_\_\_\_  
~~{ rejet }~~

OFFICE DÉPARTEMENTAL de  
**Loir-et-Cher**

Catégorie

OFFICE NATIONAL



Hôtel des Invalides, Paris (VII<sup>e</sup>)

3<sup>e</sup> SOUS-DIRECTION  
12<sup>e</sup> BUREAU

SE/YR

Résistance : Métropolitaine  
Extra métropolitaine

DÉCISION N° 1116

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE,  
Vu le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la guerre, et notamment ses articles L. 269, R. 260 et R. 269;

Vu l'arrêté du 21 Octobre 1955-art. 11 donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de la guerre;

Vu les demandes présentées par les intéressés;

Vu l'avis de la Commission départementale des Combattants volontaires de la Résistance; LOIR ET CH

Vu l'avis de la Commission nationale des Combattants volontaires de la Résistance. CHRR

DÉCIDE :

Le titre de Combattant volontaire de la Résistance est attribué à :

MM.

DRUSSY Emilienne

A PARIS le 16 Décembre 1955

P/le Ministre des A.C.V.G.  
et par délégation  
Le Directeur de l'Office National

H. RIBIERE

40259  
40259  
/extrait conforme

Chef du 12<sup>e</sup> Bureau

A. Jacob



Cartes délivrées	
Numéros	Dates
JOI. 573	9/4/1956

LE PREFET,  
Président de l'Office:



T

Extraits d'une lettre du Lieutenant REGNIEZ  
(Armée Secrète - Ministre de la Guerre)

La résolution que vous avez prise de retracer la noble et ardente figure de Monsieur DRUSSY réjouira tous les amis du Défunt. Rester à la tête de la Mairie de Blois, et participer activement à l'organisation de la Résistance dans la Région, c'était jouer un rôle extrêmement difficile et périlleux.

J'entends bien que certains penseront que M. DRUSSY faisait de la bonne politique en jouant sur les deux tableaux : pétainiste pour garder sa place, gaulliste en prévision de l'avenir. L'argument aurait sa valeur si M. DRUSSY, Maire approuvé par Vichy s'était contenté de lancer - dans l'intimité - quelques fleurs au Général de Gaulle. C'était peu compromettant, Mais il fut tout autrement. M. DRUSSY paya de sa personne, il aida la Résistance par des actes positifs qui eussent pu lui coûter, non seulement sa place, mais encore l'emmener dans les bagnes hitlériens ou devant le peloton d'exécution.

Ayant bénéficié de l'esprit de patriotisme de M. DRUSSY seul survivant de l'Etat-Major National des F.F.I. qui l'ai connu personnellement, je crois de mon devoir de venir ajouter ma pierre à l'édifice que vous allez construire en l'honneur de notre ami commun.

Mais que je vous dise d'abord comment je connus M. DRUSSY

Condamné à mort par le Tribunal Militaire allemand de Paris le 7 Avril 1941, je réussissais à m'évader le 8 Mai 1941. Désirant me réfugier en "zone libre" je cherchais le moyen de traverser "officiellement" la ligne, (le passage clandestin étant trop dangereux pour un évadé de mon espèce). C'est alors que je fus mis en relation, par l'intermédiaire d'un ami, avec le Maire de Blois. Il n'est pas prudent de vous relater le comment de l'affaire; mais sachez que 24 heures plus tard, dans une voiture mise à ma disposition par une personnalité de la Préfecture, je me présentais à la Kommandantur de Romorantin; bintôt, mon papier signé, je me trouvais à Noyers, y saluais le Maire et c'est dans l'automobile de celui-ci que j'abornais, avec le sourire, la ligne de démarcation : Noyers - St-Aignan.

.....



Revenu presque aussitôt en zone occupée pour une mission spéciale, je débarquais de nouveau chez M. DRUSSY pour lui demander cette fois quelques tickets de pain. Et mon travail accompli, je regagnais de la même manière - ils étaient si gentils les Allemandes - la zone libre.

Excusez moi cher Maître, de vous avoir narré ces faits personnels mais ils suffisaient, à eux seuls, à compromettre, s'ils eussent été découverts, le Maire de Blois.

Et cependant il y a mieux encore.

Je ne veux point vous entretenir de l'aide apportée par M. DRUSSY aux "parachutages alliés". Des témoins oculaires plus qualifiés que moi vous diront la part prise par notre ami à la réception ou au transport des armes. Je ne veux vous parler que des faits auxquels j'assistais

Savez-vous que logea au 5 Rampe du Grain d'Or, le Chef National des F.F.I. ? Eh, mon Dieu, combien de "patriotes" en place, eussent consenti à un honneur aussi dangereux ? M. DRUSSY eut pu se contenter d'indiquer une "bonne adresse", de trouver une "autre" maison, un "autre" lit moins en vue (l'ai-je entendu le refrain .) pour loger ce compromettant personnage que recherchaient et Vichy et la Gestapo.

Vous souvenez encore, Cher Maître, de l'enlèvement de cette malade à l'Hopital de Blois, en Février 1944 ? Arrêtée avec son mari, un des chefs de la Résistance, cette femme s'était ouvert une artère pour échapper par le suicide aux tourments des Barbares qui voulaient la faire parler. Transportée à l'Hopital de Blois, une équipe de patriotes résolut de l'enlever de vive force. Ce fut M. DRUSSY qui nous fournit tous les renseignements nécessaires pour cette délicate opération. Notre voiture étant restée en panne de carburant, à 30 kms de la ville, notre ami accourut à 6 h. du matin nous apporter 50 litres d'essence. Je dis bien : il vient lui-même, ayant à ses côtés un de ces héroïques "terroristes" qui, 24 heures après l'enlèvement, tombait sous les balles allemandes.

Si je n'avais honte de parler encore de moi, vous dirais-je, enfin, que c'est sur la demande de M. DRUSSY et à des adresses indiquées par lui-même que j'apportais de Clermont-Ferrand des mitrailletes et des munitions ?

Voilà Cher Maître, quelques faits. Ils parlent d'eux-mêmes et surfont à eux seuls à classer M. DRUSSY parmi les plus purs et les plus grands patriotes de la Résistance.

.....



Utilisez-les à votre guise. Si leur publication pouvait m'aider à m'acquitter, en partie, de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers ce lui que nous pleurons, j'en serai des plus heureux.

Veillez agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Lieutenant E. REGNIEZ.  
Ministère de la Guerre  
PARIS



copie certifiée conforme  
le 16 Décembre 1950  
le Maire,

Adjoint délégué



OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE

Hôtel des Invalides, Paris (VII<sup>e</sup>)

Tel. { SÉG. 15.14 et 15.15  
INV. 93.10

Compte Courant Postal : Paris 9061-31

En répondant, prière de rappeler  
ce numéro : 34-10

3<sup>e</sup> SOUS-DIRECTION

1<sup>er</sup> BUREAU

Résistance métropolitaine

Formule n° 13

Paris, le **15 AVR 1956**

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE NATIONAL

à

Monsieur le Préfet,

Président de l'Office départemental des Anciens Combattants  
et Victimes de la Guerre.

34, avenue Maunoury

BLOIS - Loir-et-Cher

OBJET : Attribution de la carte de Combattant volontaire de la Résistance.

P. J. : 1 Dossier en retour. Une décision en double exemplaire n° 1116 du 16 Décembre 1955

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le titre de Combattant volontaire de la Résistance a été attribué par M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre aux personnes dont les noms figurent sur la décision ci-jointe.

En conséquence, je vous serais obligé de vouloir bien délivrer la carte de Combattant volontaire de la Résistance aux intéressés et de m'en faire savoir le numéro et la date de délivrance en me renvoyant dûment complété, sous le présent timbre, un exemplaire de la décision accompagné des fiches destinées au fichier central.

P. le Directeur de l'Office National :

P. O. le Chef du Bureau,



*12eob*



DEMANDE DE CERTIFICAT D'APPARTENANCE

( à remplir par l'intéressé )

NOM : DRUSSY née GIBAUD

PRENOMS : Emilienne

DOMICILE : BLOIS, 5, Rampe du Grain d'Or

Activité dans la Résistance au titre de : ~~XXXXXXXXXXXX~~ - F.F.I.

(Partie réservée à l'Autorité Militaire)

(1)

L'intéressé a obtenu son certificat d'appartenance :

(1)

L'intéressé aurait pu obtenir son certificat d'appartenance

Nom des Chefs de Groupe :

Général DEJUSSIÉU-PONTCARRAL  
JARDEL Lucien  
REGNIER, de l'Armée Secrète

Période { du Septembre 1940  
          { au Septembre 1944

(1)

L'intéressé n'a pas droit

à BLOIS, le 14 MARS 1956

ix

(signature)

(1) rayer la mention inutile.



25.10.55

X  
Je soussigné, Joridel Lucien,  
Responsable départemental du Front National  
et du FTP, vice-Président des Comités  
départementaux de Libération, médaille de la Résistance.

atteste que M<sup>me</sup> et M<sup>r</sup> Dressy  
ont participé à la Résistance. Je ne  
fus pas en relations directes avec eux,  
mais je connais une partie de leur  
activité par l'intermédiaire de M. Guerin  
(actuellement à La Martinique), qui travaillait  
à la Préfecture.

Je suis (en juin 44), que  
M<sup>me</sup> et M<sup>r</sup> Dressy avaient donné asile  
des Résistants et qu'ils avaient  
déposé de faux papiers d'identité à  
certains d'entre eux.



le Responsable national du Front

National :

Bismuth

Paris, le

17 NOV 1955

Joridel



Je soussigné : Laurent LEBOUTET, Commissaire Principal à Hyères (Var), Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire pour faits de Résistance, certifie les faits suivants:

Ayant exercé ma fonction en qualité de Commissaire Chef Départemental des Renseignements Généraux du Loir et Cher de 1937 à fin 1942, et lors de la libération de BLOIS mais ayant au surplus continué mon activité clandestine dans ce même département durant toute l'occupation, j'ai très bien connu Madame Henry DRUSSY et sa famille.

Ses sentiments patriotiques ont toujours été ardents et élevés, son activité combattante clandestine contre l'envahisseur est certaine, celle-ci se confond avec la lutte sourde mais incessante que menait son époux Monsieur Henry DRUSSY, Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire et Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants du Loir et Cher.

L'un et l'autre recevaient indifféremment et avec le même accueil les Résistants qui se confiaient à eux en s'adressant avec une confiance égale à Madame DRUSSY ou à son mari.

Je peux citer entre autre Monsieur GRIMAUD Ex-Préfet I.G.A.M., Déporté, Monsieur J.F. BUSSIERES Ex-Préfet Régional, Mort en terre ennemie et Monsieur le Général DEJUSSIÉU-PONCARRAL.

Il est donc parfois très difficile de dissocier l'action de l'un ou de l'autre et d'attribuer telle opération à l'un plutôt qu'à l'autre.

C'est ainsi qu'ayant voulu fournir de plus grandes garanties à un grand Résistant de l'armée secrète de Limoges recherché, et doté d'une fausse carte d'identité, j'ai demandé à Mr. DRUSSY une carte d'Ancien Combattant et une de Mutilé de la guerre 14 - 18, ces pièces me furent remises avec des numéros de séries-que j'ai conservées-et ces documents permettaient d'établir une identité fausse mais apparemment très authentique de combattant.

Madame DRUSSY n'a pas ignoré ces faits, personnellement j'étais sûr de sa complicité si besoin avait été.

Personnellement je peux toutefois attester sur l'honneur les faits suivants:

...../.....

.../...  
En 1941, le fils de Madame DRUSSY <sup>lit</sup> impliqué dans une très grave affaire d'espionnage des allemands qui avaient procédé à des arrestations à BLOIS. Madame DRUSSY, parfaitement au courant, approuvait secrètement et avec courage l'acte de son fils bien que très instruite du risque qu'encourait celui-ci.

M. GRIMAUD Préfet à l'époque pourrait confirmer mes dires.

Lorsque des opérations importantes m'amenaient à téléphoner à Monsieur le Préfet BUSSIERES pour prendre ses instructions, il m'arrivait fréquemment de le toucher à l'appartement de Mme et Mr. DRUSSY, ce qui démontre combien M. BUSSIERES considérait la maison sûre.

Je me souviens que Madame BRUSSY m'a remis une lettre dénonçant à la Feldgendarmarie de Vendôme, un brave paysan pour détention d'un fusil de chasse, je confiais la lettre à l'Inspecteur CORDIER de mon service qui alerta l'intéressé, résidant soit à CHOUSY soit à CHOZY.

Je savais que Madame DRUSSY détournait les lettres adressées aux services allemands ou proallemand et sauvait ainsi de leurs griffes les meilleurs français.

Au cours d'un entretien à la Préfecture d'Orléans avec Mr. BUSSIERES je lui avais remis les clés de mon appartement, 21 rue Chambourdin à Blois en vue d'une éventuelle retraite de sa famille ou de lui-même en cas de danger.

J'avais précisé à Mr. le Préfet que ma maison était sûre pour lui du fait du double voisinage de Mr. GATINE et LABBE et de la proximité de Mme et Mr. DRUSSY relié téléphoniquement. C'est dire combien je considérais sûre Madame DRUSSY et M. BUSSIERES tout autant que moi puisqu'il lui avait confié mes clés.

Si je me borne à citer quelques faits, je n'en pense pas moins que Madame DRUSSY a pu rendre d'autres services.

J'ai remarqué son sang froid, son esprit essentiellement français et son admiration pour tous les résistants et son souci constant d'aider par tous ses moyens à la lutte pour la libération de la France.

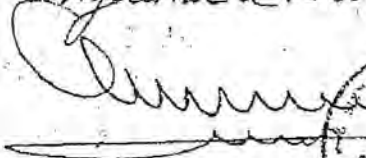
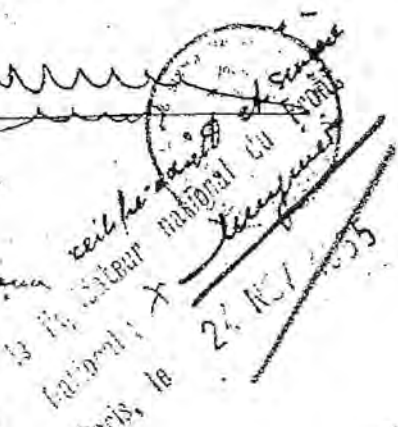
En foi de quoi je lui délivre, aux fins qu'elle jugera la présente attestation.

Le responsable départemental  
du Front National et des FTPF

~~Haut~~ Je soussigné déclare  
avoir été en contact avec  
M. Lebaudet et avoir eu connaissance  
des faits rapportés.

Le responsable départemental  
du FN et des FTPF H. H. H.

A Noyers-sur-Loire le 1<sup>er</sup> Octobre 1955



# LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

DELEGATION DEPARTEMENTALE : 22, Rue Porte-Côté - BLOIS - Téléph. 2-55

- M. AUCCOURT - Préfet de Loir-et-Cher à Alger - ancien Chef de Personnel du ministère de l'Éducation Nationale sous Jean ZAY - mauvais - antirévolutionnaire, anticollaborateur, à limoger à la première occasion.
- M. .... Sous-Préfet de Vendôme } ( pas encore nommés )  
M. .... Sous-Préfet de Romorantin (
- M. de la BRUGIOLIN - Chef de Cabinet du Préfet - quelconque, indécis, suis son préfet - mauvais.
- M. VIGNON Secrétaire général - Bien
- M. LEBERT Chef de la 1ère Division - Passable
- M. CHARBONNIER " 2ème " - de gauche, dangereux
- M. BRIARD " 3ème " - bon fonctionnaire sans plus.
- M. VASLIN Chef du Personnel - de gauche, mauvais
- M. FLEURY Rédacteur - Front popu - mauvais.
- M. LEBAS Commissaire spécial - pas mal mais à surveiller.
- M. BLANDIN Commissaire de Police de Blois - mauvais
- Capitaine BOUTHAU, Cdt de Gendarmerie Blois - très bien
- Capitaine AUTUN, " " Vendôme - très bien
- Lt. DAHURON " " Romorantin - bien
- M. MENARD, Directeur Services Agricoles - très mauvais, ancien F.M.
- Dr BONCAUD, Directeur Service Santé - passable
- M. GIRAUDON, Directeur Assurances sociales - ami de DRUSSY, mauvais
- M. VEILLANT, Inspecteur du Travail - très mauvais, contre la collaboration.
- M. DRESSE, Inspecteur Assistance publique - mauvais, contre la collaboration.

- M. HUGUET, Délégué à la Jeunesse- quelconque, sans étoffe, pas très emballé pour la collaboration.
- M. LE FORT DE BUFFEVANT, Ingénieur Ports & Chaussées- mauvais
- M. SOMMEBEAU, Ingénieur-adjoint- très bien, bon esprit, entièrement pour la collaboration.
- M. DUCOURNEAU, Directeur P.T.T. - Passable
- M. GUERIN, Receveur Principal Blois - S.F.I.O., mauvais  
*M<sup>r</sup> Malher* " " Vendôme - pas mal -  
*M<sup>r</sup> Baudillat* " " Romorantin - *terme pas mal bien*
- M. ALBERT, Trésorier-payeur général - très mauvais
- M. MOUNES, Directeur Contributions Indirectes - bien
- M. GARRIGUES, Directeur Contributions Directes - Assez bien
- M. BOUTILLIER, Directeur Enregistrement - Très mauvais
- M. MATHIEU, Receveur des Finances Vendôme - quelconque
- ~~M. MATHIEU~~, Recev. Fin. Romorantin - Terme, fonctionnaire sans plus
- M. BAITRY, Président du Tribunal 1<sup>er</sup> Instance - Nouveau
- M. WAGNER Jean, Procureur, Très mauvais
- M. DESSEAUX, Juge d'Instruction - à surveiller, jeune nouveau nommé
- M. PRINCE, Substitut - Semble bien, mais attention à la corruption
- M. MAUVISSEAU, Président du Tribunal de Commerce - opportuniste
- M. LEROY, Président Tribunal de Vendôme - Bien
- M. HILLIOL, Inspecteur d'Académie - très mauvais
- M. SERGENT, Inspecteur Primaire Blois - mauvais
- M. FAUMIER, Inspecteur Primaire Vendôme - passable
- M. ROUBEROL, Inspecteur Primaire Romorantin - mauvais
- M. DECAULT, Président Chambre Agriculture - très mauvais
- M. DUPLÉA, Président Chambre de Commerce - mauvais (Président Rotary Club)
- Mgr AUDOLLANT, Evêque- Décoré par Chautemps de la Légion d'honneur, a présidé un banquet du Rotary Club, très mauvaise influence.
- Mgr CHARRAT, Vicaire Général - bien



# LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

DÉLEGATION DÉPARTEMENTALE : 22, Rue Porte-Côté - BLOIS - Téléph. 2-55

(34)

- M. DRUSSY, Maire de Blois - dangereux, très mauvais  
..... " Vendôme, Conseiller municipal démissionnaire
- M. BOISSIERE, Maire de Romorantin - bien
- M. RABY, Commissaire de Police Vendôme - opportuniste, quelconque
- M. AUGÉ, Commissaire de Police Romorantin - bien
- M. MOREAU, Secrétaire général Mairie de Blois - mauvais
- Cdt MIQUEL, Secours National - passable, arriviste.
- M. SAUNIER, Président du Conseil Départemental - Mauvais R.S.
- M. BRISSET, Syndic Agricole Corporation Salsanne - bien
- M. BALANNE, Chef de Bureau Section Charbon - très mauvais
- M. MANDARD, Chef de Bureau, Dangereux F.A.
- M. GRAVEAU, Chef de Bureau, Dangereux S.F.I.O.
- M. BETHINE, Chef de Bureau - mauvais
- M. LOCRET, Chef de Bureau, Dangereux, très mauvais
- Mlle ANDRIEUX, Chef de la Comptabilité - semble se désintéresser des événements - toutefois, il est à préciser que chez son père avaient lieu des réunions de la F.A.
- M. . . . . Secrétaire général s/Préf. Vendôme - F.A.
- M. CHARDON, Directeur Collège Garçons Blois - gaulliste, arriviste
- Mlle NOGUE, Directrice Collège Classique Filles Blois - gaulliste
- Mlle MARTIN, " " moderne Filles Blois - gaulliste
- Mlle MANCION, " " classique & moderne Vendôme - sans convictions, à surveiller.
- M. LAUGIER, Directeur Collège Romorantin - mauvais.